

LOI TRAVAIL :

31 mars, on contre-attaque

Les quelques mesures cosmétiques ajoutées à la hâte par Valls et son staff « socialiste » face à la mobilisation du 9 mars, ne font pas illusion. Le cœur de la loi Travail n'a pas été touché. Il s'agit d'une régression sociale essentielle.

Nos aînés se sont battus, mobilisation après mobilisation pour obtenir des droits rééquilibrant le rapport forcément inégal entre patron et salarié-e-s et améliorer les conditions de travail. La loi Travail en inversant la hiérarchie des normes balaie au grand plaisir de Gattaz, même pas discret dans sa jubilation, cette histoire et cette philosophie protectrice. Ainsi les accords d'entreprise au rabais obtenus sous la pression se substitueraient aux conventions collectives et au code du travail. Et hop, ni vu ni connu, augmentation du temps de travail et baisse de rémunération des heures supplémentaires, avec des conséquences certaines sur les salaires! Gageons que l'actionnaire y trouvera son compte !

La justification du licenciement économique deviendrait quasi superflue. Et on veut nous faire croire qu'il s'agit de réduire le chômage !

Et ne parlons pas du référendum-bidon spécial FNAC, visant à contourner les organisations syndicales majoritaires, véritable déni du seul espace démocratique présent au sein de l'entreprise.

La précarité et la flexibilité, déjà très répandues dans nos métiers, seraient renforcées et généralisées à des pans entiers de la société, et deviendraient l'horizon indépassable de l'avenir professionnel de tous, y compris des jeunes.

SUDFnac appelle à rejoindre les lycéen-nes, les étudiant-es, les précaires, les salarié-es et à manifester pour une autre vision des droits sociaux et une autre conception de la protection sociale des salarié-es

**31 mars, journée de grève nationale et
interprofessionnelle pour le retrait de la loi Travail**